

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,

Au bureau, place du Marché-Noir, et chez MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, et M^{lle} NIVERLET, libraires;

A PARIS,

Office de Publicité Départementale (Isid. FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence des Feuilles Politiques, Correspondance générale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'été, 1^{er} juin.)

Départs de Saumur pour Nantes.

6 heures 49 minut. soir,	Omnibus.
4 — 32 — —	Express.
4 — 1 — —	Express-Poste.
10 — 28 — —	Omnibus.

Départ de Saumur pour Angers.

8 heures 2 minut. matin, Omnibus.

Départs de Saumur pour Paris.

9 heures 50 minut. matin,	Express.
11 — 51 — —	Omnibus.
6 — 6 — —	Omnibus.
9 — 23 — —	Direct-Poste.

Départ de Saumur pour Tours.

7 heures 27 minut. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. »	Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 »	— 13 »
Trois mois, — 5 25	— 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés, ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Marseille, 15 septembre. — Le *Valetta* qui apporte les malles de Calcutta et d'Australie est attendu aujourd'hui. Hier soir, le paquebot français qui fait le service d'Alexandrie à Marseille a apporté seulement la malle de Bombay.

Le 15 août, il y a eu à Bombay, pendant la fête musulmane, un moment de panique. Cependant la ville s'est calmée parce qu'elle comptait, pour la défense, sur les ressources des régiments de marine des vaisseaux anglais qui se trouvaient dans la rade et aussi sur le concours de nombreux volontaires européens.

Selon la *Gazette de Bombay*, l'époque de la prise de Delhi serait très reculée.

Le général Havelock a détruit Bithoor, résidence Nena-Sahib, et il a dispersé, près du Gange, 10,000 insurgés auxquels il a pris 15 canons; il a dû débloquer Lucknow, puis ensuite évacuer le royaume d'Oude et marcher sur Delhi.

Les insurgés de Delhi ont reçu des renforts.

Il y a eu à Dinapore une nouvelle révolte de quatre régiments de l'armée du Bengale; une partie de ces insurgés a été tuée par le général Llyos; les révoltés qui appartiennent à un contingent du Scinde, se sont rencontrés à Gwalior.

Le Punjab est encore calme. Bundelkand, seul, dans l'Inde Centrale, commence à s'agiter.

Londres, 15 septembre. (*Dépêche officielle.*)

Trois sorties de la garnison de Delhi ont été repoussées. Les Anglais ont perdu 500 hommes dans ces trois affaires.

Les insurgés de Neemuch sont arrivés à Delhi. Bithoor a été brûlé sans résistance.

Une dépêche publiée par le *Morning-Post* porte que le bruit courait que Nena-Sahib s'était tué avec sa famille.

Les généraux Neill et Havelock marchaient ensemble dans la direction de Lucknow.

A Palna et à Benarès, il a été découvert des complots. Tung, Bahadoor et Holkar demeurent fidèles.

Londres, 14 septembre. — On raconte de nouveaux détails sur les affaires des Indes.

Le général Havelock aurait détruit Bithoorfort, et traversant probablement la rivière, battu les rebelles et marché en toute hâte sur Lucknow.

La garnison de Delhi aurait fait des sorties les 14, 18, et 23. Ceci est douteux. (*Globe.*)

Berlin, 14 septembre. — S. M. l'Empereur de Russie est arrivé à midi dans cette ville. Il s'arrêtera à Charlottenbourg jusqu'à après-demain.

Le Roi partira le 23 pour Muskau, où il va visiter le prince des Pays-Bas.

Les attributions des banques prussiennes viennent d'être considérablement augmentées. — Havas.

La dépêche télégraphique suivante a été communiquée par l'amirauté au Foreign-Office, le 13 septembre, à cinq heures trente-cinq minutes du soir.

Cagliari, 13 septembre, au secrétaire de l'amirauté. Le contre-amiral à Malte au secrétaire de l'amirauté, 13 septembre :

Le *Pékin* est entré le 4 courant à Suez, arrivant de Bombay, avec des nouvelles qui vont jusqu'au 15 août.

Le général Havelock avait battu les rebelles à Abipural-Gange, le 29 et 30 juillet, et s'était emparé de presque tous leurs canons. Il espérait être arrivé le 31 juillet à Lucknow.

Les 7^e, 8^e et 4^e régiments et le 12^e de cavalerie légère s'étaient révoltés le 23 juillet à Dinapore. Le 10^e régiment d'infanterie de S. M. en avait fusillé 800. Il y avait beaucoup d'excitation à Benarès, ville dont les insurgés s'approchaient.

Les nouvelles les plus récentes sont du 27 juillet; le siège marchait lentement. Les renforts commençaient à arriver. Le général Reed avait été forcé par la maladie d'abandonner le commandement dans lequel il avait été remplacé par le brigadier-général A. Wilson. A Agra, les Européens restaient dans le fort, dans lequel ils pouvaient encore tenir, mais ils attendaient impatiemment du secours. On avait formé à Calcutta un corps de cavalerie de milice provinciale pour faire le service dans la province du

nord-ouest. Sir Colin Campbell était arrivé à Calcutta. Les insurgés de Sealkote, qui étaient en route pour se rendre à Delhi, ont été complètement détruits à Goudapour par les troupes du brigadier Nicholson.

Une insurrection avait éclaté dans le 27^e d'infanterie indigène de Bombay, qui se trouvait à Kolapour, dans la partie méridionale du pays des Mahrattes. Des troupes européennes avaient été envoyées contre les insurgés, et on disait qu'elles avaient réprimé les troubles. On était très-alarmé à Belgaum, à Dharwaz, à Rutnagherry et à Sattara, où l'on avait pris des mesures pour se défendre. L'ex-rani de Sattara et un rajah indigène avaient été arrêtés et amenés prisonniers à Bombay. On avait découvert une conspiration mahométane dans la présidence de Bombay; le mouvie de Pound et plusieurs complices avaient été arrêtés et attendaient leur jugement.

Le 33^e régiment de S. M. et une compagnie d'artillerie étaient arrivés le 4 août à Bombay, venant de l'île Maurice avec le *Pottinger* et le *Canning*. — La colonne du colonel Stewart était arrivée à Inhour et à Indore, et la tranquillité était rétablie dans l'Inde centrale. Le *Bombay-Times* pense que, bien que l'insurrection ne soit plus bornée à l'armée du Bengale, la révolte est arrêtée, et les nouvelles qu'apporte cette malle sont décidément de nature à encourager.

Le *Columbian* était arrivé de l'Australie à Suez, dans la matinée du 7.

Le même jour, le *Bentinck* n'était pas encore en vue à 5 heures du soir.

Cette correspondance, expédiée par le consul général en exercice à Alexandrie, sous la date du 7 septembre, est adressée au comte Clarendon de Stopford, contre-amiral. (*Morning-Post*)

EXTÉRIEUR.

MEXIQUE. — Le *New-York-Herald*, du 2 septembre, cite une dépêche de la Nouvelle-Orléans, qui porte qu'une révolte a éclaté au Mexique dans le Yucatan, et que tout cet Etat a pris les armes.

FEUILLETON

MADEMOISELLE DE CARDONNE.

(Suite.)

XIX.

— Je devrais, dit le comte effrayé, malgré tout son courage, de la profonde dissimulation du monstre à face humaine qu'il avait devant lui, je devrais n'écouter que ma colère et te faire mourir sous le baton; mais, je dois à Dieu qui, de mon vivant a vengé Smarth de tes calomnies; je dois à Dieu d'être clément. Choisis-donc toi-même. — Que voulez-vous que je choisisse, maître? — Ton supplice... Allons, dépêchons-nous, tout doit être fini pour la rentrée de ma fille... Tu pâliss... tu veux parler, supplier peut-être? Adresse au ciel ta dernière prière, dans moins d'un quart d'heure tu auras rejoint tes victimes; ton âme sera au pouvoir de Satan. — Un quart d'heure! murmura la Rémédios avec une épouvante qu'elle ne put dissimuler. — Oui, ma fille ne doit plus te voir, et si elle ramène Smarth, je veux que mon brave matelot me pardonne sur ton cadavre. — Imprudent! balbutia la capresse à demi-voix. — Ne me tente pas, répondit l'amiral avec fureur... Veux-tu ce couteau?

Le comte ouvrit un couteau qui se trouvait sur la table à sa portée, la Rémédios branla la tête.

— Veux-tu du poison? parle, cette chambre en est pleine. — Imprudent! répliqua la capresse, quand je serai

morte, qui t'instruira? qui t'ouvrira les yeux? qui donc fera pâlir et reculer le mensonge? — Oh! la vipère! Et quoi, mon Dieu! vous permettez ce nouveau crime? — Dieu est bon, il vous protège malgré vous, maître... Vous m'avez dit de choisir mon supplice, j'ai fait ce choix. — Eh bien? — Puisque j'ai calomnié Smarth, ce sera Smarth qui me tuera; on est allé le chercher; qu'il vienne, je l'attends. — Tu l'attends... Tu sais donc qu'il n'a pu survivre à son indignation? tu sais donc qu'il s'est donné la mort? — Si je savais cela, je ne l'attendrais pas. Smarth viendra. — Mais Smarth est le meilleur et le plus généreux des hommes; il sera si joyeux de l'estime et de l'affection que je lui ai rendues, qu'il te pardonnera. — Smarth est un misérable, il se hâtera de me frapper; mais avant je le confondrai, j'arracherai de ses yeux et de sa bouche, des aveux qui vous feront frissonner. Si cet empoisonneur m'épargne dans son trouble, pour vous punir, maître, des indignes traitements dont je suis aujourd'hui victime, je saurai mourir à vos pieds.

Le comte passa la main sur ses yeux; la Rémédios venait de parler avec le calme d'une âme sereine, et ce calme frappait de terreur l'esprit de l'amiral.

Je n'ai qu'une parole, dit-il, attendons; mais si Smarth, n'est pas arrivé avant la nuit, tu périras. — A la volonté de la bonne sainte Viegre! murmura la capresse avec résignation. — Tu as espéré gagner du temps, reprit le comte après un assez long silence, détrompe-

toi; les heures peuvent s'écouler, mais sans rien changer à ta position... tu ne t'échapperas pas de mes mains, je ferai bonne garde ici; je reste dans cette chambre où je ne te perdrai pas de vue. — Restez, maître, interrompit la Rémédios en étouffant un soupir, je suis heureuse de vous voir.

L'amiral et sa captive gardèrent un profond silence; souvent le comte tirait sa montre pour la consulter, souvent il se levait et marchait à grands pas, s'approchait de la fenêtre, regardait et écoutait avec une impatience croissante. La Rémédios le suivait d'un regard inquiet, tantôt plein d'étincelles et tantôt nonchalant; la méchante femme s'était mise à la torture pour trouver quelque stratagème, mais elle était aux abois, et redoutait l'arrivée de Smarth comme le criminel redoute l'heure fixée pour son supplice.

— Dieu des saints et des anges, dit-elle d'une voix haute et chevrotante, pardonnez-lui comme je lui pardonne, et ne lui reprochez-pas le mal qu'elle a fait à sa malheureuse mère! — Ta fille n'a que faire de ton pardon! s'écria le comte; pense à toi seule, ne prie que pour toi; tu n'as pas de temps à gaspiller. — Dieu sait tout, maître, il lit dans les cœurs, et, puisque je dois mourir, ne faut-il pas que j'intercède pour ma fille ingrate et parjure? — Me feras-tu croire que ta fille t'a calomniée? dans quel but? pour quel profit? Ta fille est riche, tu es pauvre; ta fille est jeune et belle, tu es laide

C'est le parti radical qui a provoqué le soulèvement, et il paraît être victorieux sur tous les points. Aux dernières dates, le gouverneur marchait contre Campêche à la tête de 1,500 hommes.

PÉROU. — La nouvelle de l'assassinat du ministre anglais à Lima, M. Sullivan, a été apportée à Southampton par l'*Atrato*. Le *Panama-Star* donne les détails suivants sur cet assassinat, d'après une correspondance de Callao, le 12 août :

« La nouvelle vient d'arriver de Lima, que M. Sullivan, ministre d'Angleterre, a été assassiné par six Péruviens. Le *Vixen* est allé à Paita, à la recherche de l'amiral Bruce, principal officier de la station. On supposait que M. Sullivan avait été tué par suite de l'intervention britannique dans la question des Tumbes et Loa. Je viens de recevoir les détails de cette affaire. M. Sullivan était à dîner, quand six hommes masqués entrèrent et tirèrent sur lui trois coups de feu, dont un, qui avait pénétré par l'aine, arriva jusqu'aux poumons. Après l'accomplissement du meurtre, l'un des hommes se serait écrié : « Maintenant je suis content, » et ils avaient ensuite tous disparu. Jusqu'ici les soupçons ne tombèrent sur personne; les Péruviens voudraient expliquer cet événement en le présentant comme le résultat d'une intrigue avec une femme. Quoi qu'il en soit, le gouvernement est alarmé des suites qui peuvent en résulter. »

Une communication subséquente, faite au même journal, porte qu'un Français et un nègre ont été arrêtés comme étant soupçonnés de complicité dans l'assassinat de M. Sullivan. On ne conserve pas le plus léger espoir que ce dernier puisse survivre.

Le *Morning-Post*, en reproduisant ces détails, dit qu'une récompense de cent onces a été promise pour l'arrestation des meurtriers. M. Sullivan, ajoute-t-il, est le fils du très-honorable Laurence Sullivan, beau-frère du premier ministre. »

BRÉSIL ET PARAGUAY. — Nous avons annoncé la rupture des relations diplomatiques entre le Brésil et le Paraguay. Sous ce titre : DIPLOMATIE DU PARAGUAY, un journal de Buenos-Ayres, l'*Ordre*, raconte en ces termes les circonstances de cette rupture :

« Le diplomate brésilien, M. Amaral, ayant obtenu une grande audience du président Lopus pour s'entendre sur les points débattus, exposa à S. Exc., en présence de son ministre, l'injustice de certaines dispositions réglementaires relatives à la navigation du rio Paraguay, et comme pour corroborer ses assertions, il citait un fait arrivé à un capitaine de navire marchand, le président l'interrompit et lui dit : « Vous mentez ! »

« Le diplomate brésilien s'arrêta à cette dénégation un peu brutale; mais, après un moment de silence, il continua avec une tranquillité parfaite à présenter de nouveaux faits.

« A chacun de ces faits succéda un nouveau : « Vous mentez ! » chaque fois plus énergique, et le quatrième fut accompagné, comme on pouvait s'y attendre, d'un terrible coup de poing sur la table.

« Le représentant du Brésil avait terminé son exposé, et ce fut au tour du président à parler. Mais à peine eût-il affirmé une proposition que le député brésilien ne tenait pas pour exacte, que celui-ci l'interrompit en disant : « Votre Excellence ment, » en accompagnant ce démenti d'une profonde salutation.

« Le président s'écria aussitôt : « Qu'est-ce que cela ? Je mens ! Vous me dites à moi que je mens ? — Pardon, répliqua le ministre brésilien, » je me sers d'une formule à l'usage de la diplomatie du Paraguay. Que Votre Excellence veuille » bien continuer. »

« L'excellence présidentielle n'attendit pas le quatrième démenti, le diplomate brésilien n'en put placer que trois, toujours accompagnés de profondes salutations, jusqu'au moment où le président sortit de la salle des conférences.

« M. Amaral annonça aussitôt au ministre qui avait assisté à cette scène sa résolution de partir, et il refusa de répondre aux notes qui lui furent adressées. »

FAITS DIVERS.

On écrit de Châlons, le 13 septembre :

« La troisième manœuvre a eu lieu hier avec le même ensemble que les précédentes.

« L'Empereur était accompagné de S. Exc. le maréchal Canrobert, invité à venir passer quelques jours près de Sa Majesté.

« L'Empereur part à l'instant avec son état-major pour faire une excursion dans les environs.

« Ce matin, la messe a été célébrée avec la pompe habituelle. M^r Honoré, coadjuteur de M^r l'évêque de Châlons, assistait à l'office divin, et a été admis à présenter ses hommages à l'Empereur.

« Le maire de Strasbourg, M. Coulaux, député au Corps-Législatif, et plusieurs membres de la commission municipale, sont venus au nom de la ville en députation près de l'Empereur.

« Le maire et les membres de la commission ont eu l'honneur de déjeuner avec Sa Majesté. »

(Moniteur.)

— On écrit de Damas, à la date du 12 août, que les dissensions excitées par l'introduction du nouveau calendrier ne se calment point. Un des villages des environs de Damas vient d'être le théâtre de désordres qui ont failli coûter la vie à un prêtre grec catholique.

Il s'agissait de célébrer la fête du prophète Elie, en grande vénération à Maara. On l'avait déjà célébrée le 29 juillet, mais les partisans de l'ancien système voulurent la célébrer de nouveau; l'église était fermée, on enfonça la porte, et l'office fut célébré de nouveau, puis on maltraita le prêtre qui avait officié d'après le nouveau calendrier.

La même lettre nous donne des nouvelles d'Abdel Kader. L'ex-émir a récemment proposé d'aller s'établir, avec des Algériens, sur la limite du désert, près du lac Barata, dans un village abandonné à cause des excursions des pillards du désert. L'ex-émir se chargerait de défendre lui-même ses positions.

« On ne paraît pas goûter ici de ces souvenirs de commandement, écrit-on de Damas à la *Presse d'Orient*.

« Notre nouvel hôte, le naïb, se fait à notre climat; mais il s'informe avec anxiété des nouvelles de la Circassie.

« Nous avons ici deux dames européennes tout-à-fait établies à Damas. L'une est anglaise; elle fut jadis lady Ellenborough, puis elle s'est appelée de

trois à quatre autres noms; elle est aujourd'hui la femme d'un petit chef de la tribu arabe des Anézis. L'autre est aussi anglaise; mais elle a marqué dans le grand monde élégant de Paris, c'est M^{me} Shepard. Grâce à ces dames, les naturels de Damas connaissent les volants et la crinoline.

« Une nouvelle plus sérieuse m'arrive à l'instant: l'évêque melchite du Haoran est décédé, il y a trois jours. »

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

Hier au soir, sur les 4 heures 1/2, un incendie s'est déclaré dans une chambre d'une maison de la place de la Bilange. Les rideaux d'un lit et la tapisserie de l'appartement étaient en feu. C'est un enfant qui, en jouant avec des coupeaux enflammés, a mis le feu aux rideaux. L'incendie a été immédiatement éteint.

Dans les extraits des procès-verbaux du Conseil-général, publiés par le journal de *Maine-et-Loire*, nous avons remarqué les suivants :

A l'occasion du compte d'emploi, présenté par M. le préfet, des fonds l'abonnement des préfectures et sous-préfectures, le Conseil, d'accord avec M. le préfet et avec les Conseils d'arrondissement, émet de nouveau le vœu pour que le département de Maine-et-Loire obtienne une augmentation en rapport avec la position qu'il doit occuper à juste titre. Déjà le Gouvernement, préoccupé de la position difficile des employés des préfectures et des sous-préfectures, et de la nécessité de rattacher des hommes capables et dévoués à l'administration départementale, a compris au budget de l'Etat, pour 1858, un premier crédit pour augmenter leur rétribution.

Le Conseil insiste et joint ses instances à celles des Conseils d'arrondissement et de M. le préfet, pour que le département de Maine-et-Loire obtienne dans la répartition de cette allocation et de celles qui pourront la suivre, une part proportionnée à ses titres reconnus.

Le Conseil appuie de nouveau le vœu du Conseil d'arrondissement de Saumur, pour que la sous-préfecture de Saumur soit élevée de la 2^e à la 1^{re} classe.

L'établissement d'un service de dépêches, de Saumur au Mans, passant par Vernantes et Noyan présenterait des avantages incontestables. Ce service existe déjà du Mans au Lude et il suffirait de prolonger du Lude à Saumur.

Cette amélioration a été demandée par M. l'inspecteur des Postes, dans son rapport général sur la situation du service au 31 décembre 1856.

Le Conseil-général émet le vœu qu'un service si utile, et qu'il ne s'agit en quelque sorte que de compléter, soit établi sans retard; il demande en conséquence la création d'un service de dépêches, de Saumur au Mans, par le Lude.

L'inondation de 1856 a causé dans le département de Maine-et-Loire des dommages considérables : les ponts de Porteaux, de Saint-René, du Gué de Fresne, de Malheur, ont été emportés par la violence des eaux, et les communes intéressées, dont les ressources ont été épuisées par les désastres de l'inondation, de même que les proprié-

et vieille... — Ah! maître, vous ne connaissez pas le sang mulâtre.... Nous aimons nos enfants avec passion, je devrais dire avec rage; nos enfants nous sacrifient à leurs moindres caprices. Smarth a conté... mais à quel bon? je dois me taire. — Parle, je veux savoir jusqu'où vont ta ruse et ton impudence. — Smarth, votre ennemi et le mien, aura dit à Juliette que j'étais cause de la mort de Jérémie, il aura inventé ce conte des nègres marrons et ce jugement prononcé par moi contre le fiancé de ma fille; il savait bien, le traître, que Juliette se vengerait, et elle ne s'est que trop vengée. Nous avons donc été frappés tous les trois, vous, ma fille et moi, par ce insupportable. — Tais-toi! s'écria le comte en courant à la fenêtre où l'appelait le galop précipité d'un cheval. — Eh bien, Jacob, demanda l'amiral, qu'est-ce que c'est? où est Mademoiselle? — Ah! maître, ah quel malheur! J'arrive! j'arrive!

— Sans attendre de nouvelles questions, le nègre se jeta à bas de son cheval, entra dans la maison courant à toutes jambes, et arriva essoufflé devant le comte qui lui avait ouvert la porte.

— Où est Mademoiselle? — Maître... Mam'zelle... ah! mon Dieu! Jésus! enlevée! enlevée! — Enlevée! s'écria l'amiral le front trempé d'une sueur glacée. — Nous étions à plus d'une lieue de l'habitation, sur le chemin de Saint-Jean, nous entrons dans le bois des Sabliers, lorsque dix cavaliers se sont jetés sur nous et ont saisi

Mam'zelle... l'un d'eux l'a mise sur le devant de sa selle et est parti au galop, suivi de la fille de Médi; moi, j'ai tourné bride et me suis sauvé pour vous prévenir... Mais ce n'est pas tout maître; ces cavaliers étaient des soldats de St-Marc, des gardes de Dessalines, et Juliette, loin de les fuir, a donné des ordres. — Juliette, balbutia le comte devenu pâle comme un mort... Juliette! et il garda un effrayant silence. Tout-à-coup, se frappant le front, il s'écria : mon cheval... Qu'on me selle un cheval... M'entends-tu? m'obéira-t-on?

Le nègre sortit en courant; l'amiral allait le suivre, lorsque Médi l'arrêta d'un seul mot :

— Imprudent! dit-elle.

Le comte se retourna et regarda la Rémédios avec stupeur.

— La vérité triomphe, reprit la mulâtresse avec une sorte d'emphase; Dieu m'a entendue, Dieu est bon. — Ecoute, Médi, si tu ne me trompes pas, si tu es sincère, si tu m'aides à sauver ma fille, je te donnerai... Mon Dieu! Mon Dieu! ma raison s'égare... — Médi sert ses maîtres pour rien... Je ne vous ai jamais trompé. Dessalines aime m'am'zelle Nancy, Dessalines est l'amant de Juliette, et Juliette le flatte; elle n'est venue ici que pour préparer l'enlèvement de votre fille, elle ne m'a calomniée que pour m'empêcher de nuire à ses desseins; Smarth s'entendait avec elle; si vous allez à St-Marc, vous ne serez d'aucun secours à ma maîtresse, moi seule

peux la sauver. — Toi! et comment? — Si je vous le disais, vous commettriez quelque imprudence, vous n'avez pas le calme nécessaire; délivrez-moi, et votre fille vous sera rendue, j'en fais serment.

Hors d'état de réfléchir, perdu de douleur et d'effroi, le comte ne songeait qu'au péril dont Nancy était menacée, il s'élança sur le couteau qui était près de lui, coupa les liens de la Rémédios et lui dit :

— Va... la main de Dieu est entre nous. — Merci, maître... Maintenant, suivez mon conseil, ne bougez pas de cette habitation, comptez sur mon zèle, mon intelligence et ma haine pour vos ennemis.

La capresse, sans attendre la réponse du comte qui demeurait absorbé dans sa douleur, s'esquiva lestement, descendit au jardin et disparut dans les halliers qui conduisaient à la ravine aux couleuvres.

Le comte de Cardonne voulut se lever du siège où il s'était assis avec abattement, mais ses forces le trahirent. Le noble vieillard avait subi coup-sur-coup, dans cette journée fatale, trop de secousses pour qu'il y put résister; une fièvre ardente s'était emparée de lui, et son corps tressaillait sous les attaques redoublées du frisson; ses yeux étaient éblouis, son front était brûlant, et les mots qui couraient au hasard sur ses lèvres tenaient du délire.

Averti que son cheval était sellé, l'amiral fit un effort prodigieux; il se leva, essaya quelques pas alourdis,

res, se trouvant dans l'impossibilité absolue de faire de nouveaux sacrifices pour le rétablissement de ces voies de communication, il y a là un mal considérable auquel il est de la plus grande urgence qu'il soit porté remède.

Le Conseil émet le vœu que le Gouvernement vienne largement au secours des communes intéressées, pour le rétablissement de moyens de communication aussi indispensables et aux dépenses desquels il serait impossible de pourvoir.

Le Conseil appuie le vœu formulé par le Conseil d'arrondissement de Saumur, afin que l'offre qui lui est faite du rachat du canal de la Dive soit acceptée par l'Etat; ce serait le moyen de réaliser plus tard le prolongement de ce canal jusqu'à Montcontour, prolongement demandé avec instance par tout le pays.

La chasse est ouverte depuis bien peu de jours, et déjà on nous annonce un affreux malheur.

M. le baron Antonin de Candé s'est tué vendredi soir à son château de la Ferté, près Loiré, en voulant nettoyer son fusil. Il a, paraît-il, reçu la charge entière dans la tête. Nous manquons, du reste, de détails sur ce fatal accident.

Nous lisons dans l'Union de la Sarthe :

Nous avons eu plusieurs fois occasion de parler de la cartouche fabriquée par un arquebuser d'Alençon, M. Davoust, et au moyen de laquelle on obtient double portée et double pénétration avec le plus gros comme avec le plus petit plomb.

Le *Moniteur de l'armée*, dans son numéro du 6 septembre, examine cette cartouche et déclare qu'elle est appelée à produire une révolution dans l'art du tir. Nous nous exposerions à des redites, en reproduisant l'article entier du *Moniteur de l'armée*, en voici les passages saillants :

« Appliquée à la chasse, exercice pour lequel elle est spéciale, la cartouche Davoust donne des résultats tels, que si on l'employait sans discernement on pourrait craindre de voir diminuer encore le petit gibier, déjà si rare en France.

« Un coup de fusil tiré de vingt à soixante pas avec la cartouche Davoust, dite à *petite portée*, couvre de plomb, et de la façon la plus régulière, l'espace embrassé par une compagne de perdreaux pendant les premiers instants de son vol. Un coup de fusil tiré de quarante-cinq à cent pas, avec la cartouche à *grande portée*, donne une pénétration telle qu'on peut coucher par terre le lièvre le plus fort avec du plomb numéro six.

« Tels sont les avantages immenses que produit cette cartouche, qui laisse bien loin derrière elle la cartouche anglaise ou Grilles.

« La cartouche Davoust, qui s'emploie aussi bien avec le fusil ordinaire qu'avec le fusil se chargeant par la culasse, a un autre grand avantage et un petit inconvénient.

« L'avantage, c'est de permettre de charger le fusil ordinaire presque aussi vite que le fusil recevant la cartouche par la culasse.

« L'inconvénient, qui n'en est pas un pour les chasseurs, gens du monde, c'est d'augmenter de cinq à six centimes le prix de revient des coups de fusil.

« Nous avons été frappé de la bonté de cette car-

tonche. Les expériences souvent reproduites et toujours avec un égal succès nous ont convaincu de sa supériorité sur les autres engins de chasse, et nous croyons rendre un service réel aux amateurs en leur signalant cette invention nouvelle. P. DE COUËTIN. »

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLÉANS.

La Compagnie du chemin de fer de Paris à Orléans a l'honneur de prévenir le public qu'elle vient de soumettre à l'homologation de l'administration supérieure, le Tarif spécial ci-après :

Transports à petite vitesse.

TARIF SPÉCIAL
POUR LE TRANSPORT DES VOLAILLES VIVANTES
EN CAGES.

LIEUX DE DÉPART et de DESTINATION.	PRIX par wagon et par kilom. sans frais de manutention.
<i>D'une Station quelconque à une autre Station du réseau.</i>	
Pour les parcours n'excédant pas 100 kilomètres.	» fr. 70 c.
Pour les parcours de plus de 100 kilomètres.	» 60 (1)
<i>Retour des cages vides :</i>	
Pour les parcours n'excédant pas 100 kilomètres.	» 30
Pour les parcours de plus de 100 kilomètres.	» 25 (1)

(1) Sans que la Taxe, pour un parcours au-dessus de 100 kilomètres, puisse être inférieure à celle fixée pour 100 kilomètres.

CONDITIONS DU PRÉSENT TARIF.

Tout parcours inférieur à 50 kilomètres paiera comme pour 50 kilomètres.

Les Expéditeurs peuvent mettre dans les wagons tel nombre de volailles vivantes qu'ils jugent convenable, à leurs risques et périls.

Ils font eux-mêmes le chargement et le déchargement, sous la surveillance de la Compagnie.

La Compagnie ne répond pas des accidents qui peuvent survenir aux volailles, dans les Gares et pendant la route.

L'application du présent Tarif reste d'ailleurs soumise aux conditions du Tarif général de la Compagnie, en tout ce qui n'est pas contraire aux dispositions particulières qui précèdent.

Pour chronique locale et faits divers : P.-M.-E. GODET.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Londres, 16 septembre. — Le *Morning-Post* contredit le bruit relatif à une prochaine reprise des relations diplomatiques avec Naples, rien n'étant changé à cet égard depuis le départ de Naples des ambassadeurs de France et d'Angleterre.

Berne, le 15 septembre. — On espère que le gouvernement vaudois ne persistera pas dans son opposition. Les feuilles gouvernementales s'expriment avec plus de réserve. — Havas.

ÉTAT CIVIL du 16 au 31 août.

NAISSANCES. — 17, Marie-Joséphine Paillaud, rue de la Grise; — Marie-Emilie Chevreau, rue

d'Orléans; — 20, Gabrielle-Marie Piau, rue de Fenet; — 24, Marie-Laentine Bourdain, rue d'Orléans; — 28, Louise Luzé, rue de Bordeaux.

MARIAGES. — 17, Pierre Guignard, menuisier, a épousé Henriette Gaschot, revendeuse, tous deux de Saumur; — Joseph Calloux, bourrelier, de Varrains, a épousé Louise Huberdeau, domestique, de Saumur; — 18, Louis-Michel Loiseau, domestique, a épousé Barbe Parme, domestique, tous deux de Saumur; — 24, Charles Davoine, plâtrier, a épousé Angèle-Martine Gauthier, lingère, tous deux de Saumur; — 26, René-Félix Chanveau, menuisier, a épousé Justine Latamise, tous deux de Saumur; — 31, Théodore Lair, chapelier, a épousé Rose Aubineau, chapelière, tous deux de Saumur; — Théodore Thebandin, ouvrier gantier, a épousé Adélaïde-Aimée Breton, brodeuse, tous deux de Saumur.

DÉCÈS. — 16, Mathilde-Emilie Charon, 9 mois, rue Royale; — Emery Emillyot, domestique, 12 ans, à l'Hôpital; — 17, Germain Vincent, vannier, 19 ans, célibataire, à l'Hôpital; — Renée Chesneau, 74 ans, femme Baillif, au Haras; — Gustave-Alphonse-Léon Vazeilles, 24 jours, rue d'Orléans; — Pierre Luzé, jardinier, 55 ans, rue du Pressoir-Saint-Antoine; — Marie Tarmé, 26 ans, célibataire, à l'Hôpital; — Adélaïde Rambeau, propriétaire, 86 ans, veuve Thibault, quai de Limoges; — 19, Anne-Thérèse Fonteny, 76 ans, veuve Rousse, rue Basse-Saint-Pierre; — 20, Henri-Joseph Meurier, 37 ans, rue de la Petite-Douve; — 21, Euphrasie Yrbec, chapelière, 28 ans, célibataire, rue de Fenet; — Victoire-Françoise Duval, chapelière, 67 ans, femme Dezé, rue de Fenet; — Louise Kalb, marchande, 44 ans, femme Malh, rue de la Visitation; — 22, François Besnard, couvreur, 44 ans, rue de la Visitation; — Athanase Lamarche, 17 ans, célibataire, à l'Hôpital; — 25, Louis-Ernest Gauthier, 3 mois, quai de Fenet; — 26, André Besard, 68 ans, rue de Fenet; — Esther Potier, 8 mois, rue de Fenet; — Fillion, mort-né, à la Croix-Verte; — 27, Louise-Victorine Loigereau, chapelière, 17 ans, célibataire, montée du Fort; — 28, Camille Sechet, 3 mois, rue du Portail-Louis; — Renée-Françoise Marie Huard, propriétaire, 66 ans, femme Fournée, carrefour de l'Arche-Dorée; — 31, Marie Thebault, 3 ans, rue des Basses-Perrières; — Mousse, employé d'octroi, 54 ans, place Saint-Nicolas.

TAXE DU PAIN du 16 Septembre.

Première qualité.
Les cinq hectogrammes..... 17 c. 08 m.
Seconde qualité.
Les cinq hectogrammes..... 14 c. 58 m.
Troisième qualité.
Les cinq hectogrammes..... 12 c. 08 m.

BOURSE DU 15 SEPTEMBRE.

5 p. 0/0 hausse 10 cent. — Ferme à 66 53.
4 1/2 p. 0/0 hausse 25 cent. — Ferme à 91 00.

BOURSE DU 16 SEPTEMBRE.

3 p. 0/0 hausse 05 cent. — Ferme à 66 60
4 1/2 p. 0/0 sans changement. — Ferme à 91 00.

P. GODET, propriétaire-gérant.

trébucha, et serait tombé s'il ne s'était retenu, d'une main crispée, à l'un des meubles qui l'entouraient.

— Serais-je empoisonné? se demanda le comte... Ah! si ma fille ne m'appelait à son secours, la mort serait un bienfait pour moi! La Rémédios m'aurait rendu service... la Rémédios ou Smarth, car je suis égaré dans ce dédale de crimes... Allons, enfants, s'écria l'amiral s'adressant à quelques nègres qui l'examinaient avec sollicitude et terreur, hissez-moi sur mon cheval, il faut que je parte... je veux partir... je...

Le comte s'évanouit, épuisé par la lutte que sa volonté engageait contre sa faiblesse; on le porta sur son lit où, pendant près de douze heures, il demeura dans un assoupissement léthargique. Lorsqu'il se réveilla, il voulut se lever pour courir à Saint-Marc, mais ses jambes se refusaient à le porter; alors l'un de ses serviteurs lui remit une lettre arrivée aux Tamarins depuis quelques instants; l'amiral, reconnaissant l'écriture de Nancy, poussa un cri de joie, dévora le peu de lignes que contenait le billet, puis il s'écria pendant que de grosses larmes sillonnaient ses joues :

— Courez tous après Médic... Cent doublons à qui la trouvera... Allez, laissez-moi, allez tous... allez, enfants; mais partez donc, cherchez dans les bois, dans les savanes, cherchez partout; prenez mes chevaux, battez le pays.

Les nègres qui entouraient le lit de l'amiral se précipi-

tèrent hors de l'appartement et se répandirent, les uns à pied, les autres à cheval, dans la campagne et dans toutes les directions.

Nous devons ici faire un détour pour mieux suivre la chaîne des événements de cette histoire, et rejoindre Nancy de Cardonne au moment où elle a quitté l'habitation des Tamarins pour se rendre à Saint-Jean en compagnie de Juliette.

Les deux amazones étaient escortées de deux nègres, l'un à pied, aux ordres de Juliette, l'autre à cheval, aux ordres de Nancy; elles cheminaient au pas, s'arrêtant souvent pour écouter, faisant fouiller les taillis qui bordaient le sentier, escaladant les mornes pour voir au loin si Smarth ne s'était pas arrêté au pied de quelque arbre, au sommet de quelque ravine.

Au bout d'une heure de marche environ, dix cavaliers, dont la plupart portaient une sorte d'uniforme et des fusils en bandoulière, fondirent au galop sur le groupe.

— A qui en veulent-ils? demanda Nancy. — A personne, répondit Juliette; ce sont de nos amis, n'ayez pas peur.

M^{lle} de Cardonne, effrayée du ton dégagé de la réponse de la mulâtresse, s'arrêta et voulut tourner bride.

— Il est trop tard pour fuir, Mam'zelle, dit Juliette, vous êtes bel et bien ma prisonnière.

La mulâtresse, à ces mots, saisit d'une main ferme la

bride du cheval de Nancy, et se mit en travers dans le sentier.

— Sauve-toi, cria Nancy à son nègre, sauve-toi!

Le nègre partit à fond de train, mais, dans sa fuite, il se retourna pour voir ce qui se passait derrière lui.

— Encore une trahison! dit M^{lle} de Cardonne avec hauteur et courage. — Non pas une trahison, répondit Juliette, mais une douce vengeance. — Une vengeance! répéta Nancy indignée... Allons, misérable, fais ton métier, tu es digne de ta mère: le mensonge et le poison peuvent aller de compagnie.

Juliette riposta par un sourire à cette apostrophe, et Nancy la couvrit d'un regard dédaigneux qui retomba sur les cavaliers comme pour les écraser.

— Mam'zelle, glissa Juliette à voix basse, ne me regardez pas comme ça; laissez-vous faire... Chut!... ne me répondez pas.

La mulâtresse accompagna ces mots d'une pantomime si expressive et à la fois si touchante, si suppliante, que M^{lle} de Cardonne en demeura stupéfaite. L'un des cavaliers de Dessalines jeta une corde au cou du cheval de Nancy, fixa cette corde au pommeau de sa propre selle et partit au galop.

— Où me conduisez-vous? demanda Nancy. — Au palais de Son Excellence le gouverneur de Saint-Marc, répondit le cavalier.

(La suite au prochain numéro.)

A VENDRE

OU A LOUER,
Pour entrer en jouissance à la Saint-Jean 1859,

TRÈS-JOLIE MAISON,
Située sur la levée d'Enceinte,
Avec écurie, remise et un très-beau jardin, garni de très-beaux arbres à fruits.
Cette maison est certainement l'une des plus confortables de la ville, et que les inondations n'ont pu atteindre.
S'adresser à M. BUDAN, maître d'hôtel. (522)

A VENDRE

En totalité ou en deux lots,
PAR ADJUDICATION,
En l'étude de M^e LEROUX, notaire à Saumur,

Le Mercredi 30 septembre 1857,
à l'heure de midi,
LA MAISON,

De feu M. BERTHELOT-COUSCHER,
Dernièrement occupée par M. Latouche
Située à Saumur, rue St-Nicolas,
Et composée comme suit:
Un porche; à droite du porche une boutique, arrière-boutique, chambre au premier et au second étage, grenier et cave, joignant à l'ouest la maison Jouanneau;
A gauche du porche, et joignant à l'est la maison de M. Dézé, magasin au rez-de-chaussée, cuisine, remise, écurie, salon, salle à manger et chambres à coucher au premier étage; plusieurs chambres à coucher au second étage, greniers, caves et cour.
Cette maison, qui comporte une façade de 15 mètres 50 centimètres, pourra être divisée et vendue en deux lots, dont le premier aura en façade 8 mètres, et le second 7 mètres 50 centimètres. (521)

MAISON

Située rue Beaurepaire,
Anciennement occupée par M^{me} veuve Callouard,

A VENDRE OU A LOUER,
PRÉSENTEMENT
S'adresser à M^{me} veuve de FOSLETHEULLE, ou à M^e DUTERME, notaire à Saumur. (236)

A VENDRE

PAR ADJUDICATION,
En l'étude de M^e LEROUX, notaire à Saumur,

Le samedi 26 septembre 1857, à l'heure de midi,

LA COUPE DU PARC DE VERRYE,

Dite la HAUTE-GARENNE, et ce qui reste à exploiter de la coupe de l'an dernier; le tout contenant environ 7 hectares.

On VENDRA, en même temps, quelques lots marqués et non exploités dans la coupe de l'an dernier, savoir:
15 lots dans le 1^{er} front;
18 lots dans le second front;
17 lots dans le troisième front.
Le garde se trouvera tous les jours dans la coupe, de 10 heures à 2 heures, pour la faire visiter. (520)

A VENDRE

Par adjudication,
En l'étude M^e LEROUX, notaire à Saumur,

Le lundi 21 septembre 1857, à l'heure de midi,

DEUX MAISONS,

Appartenant à M. FROMAGEAU, architecte:
La première, située à Saumur, rue de la levée d'Enceinte, consistant en salon de compagnie, salle à manger, cuisine, bûcher, plusieurs chambres à coucher, grenier, jardin, et joignant d'un côté M^{me} veuve Prax, d'autre côté M^{me} Augustine Latrau.

La seconde, située à Saumur, petite rue Beaurepaire, consistant en salle à manger, cuisine et cabinet au rez-de-chaussée, chambre et cabinet au 1^{er} étage, grenier, jardin, écurie et remise, joignant d'un côté la maison de M^{me} veuve Piquet, d'autre côté les servitudes de la maison occupée par M. Leroux.
La maison de la levée d'Enceinte sera mise à prix à 9,000 fr. 9,000 fr.
Celle de la petite rue Beaurepaire à 6,500 fr. 6,500 fr.
Une seule enchère adjugera. (502)

CHANGEMENT DE DOMICILE.

L'étude de M^e SEGRIS, avoué à Saumur, rue Cendrière, n^o 8, est transférée même rue, n^o 3. (379)

A VENDRE

Une MAISON, avec cour et jardin, située au Chapeau.
S'adressera M. Ménoré. (458)

M. MAUBERT, huissier à Saumur, demande un PETIT CLERC. (472)

VINAIGRE MÉDICINAL aromatique pour la toilette et les bains. Propriété d'Andrieux-Barrie et Langlane, successeurs de Mignot, parfumeur, rue Vivienne, 190, Paris.

Dépôt chez M. AVRILLON, parfumeur à Saumur, et chez tous les principaux coiffeurs de la France et de l'étranger. (495)

Saumur, P. GODET, imprimeur.

EXPOSITION UNIVERSELLE 1855 CONSERVATEUR DENTAIRE PRIX
EAU DE PHILIPPE 2 fr. 50 le flacon. 1 fr. 50 le 1/2 fl.

Cette Eau dentifrice hygiénique, approuvée par les Médecins et Dentistes, préserve des douleurs de dents, en arrête la carie, les nettoie; les blanchit, les conserve, fortifie les gencives, détruit la fétidité de l'haleine. Parfum délicieux. — Pharmacie PHILIPPE, rue Saint-Martin, 125, à Paris. (Déposé.)
Dépôt, à Saumur, chez M. BALZEAU, coiff.-parf., rue d'Orléans.

Au bureau du journal, Paris, Librairie agricole de la Maison rustique, 26, rue Jacob.

JOURNAL D'AGRICULTURE PRATIQUE.

Ce Journal, publié sous la direction de M. J.-A. Barral, membre de la Société centrale d'agriculture, ancien élève et répétiteur de l'École polytechnique, est le plus complet des recueils agricoles français; il paraît le 5 et le 20 de mois en un cahier de 48 à 64 pages sur 2 colonnes, avec de nombreuses gravures. (Prix, franco, 16 fr. par an.)

MM. SOMMAIRE DU N^o DU 8 SEPTEMBRE 1857.

De Lavergne	L'agriculture chez les Gaulois.
Borie	La ferme de Malavielle.
Gayot	Machine à monter les gerbes.
Jacque	Etude sur l'es-pèce galline.
Roland	Instruments pour maîtriser les bêtes à cornes.
De Guaita	Les machines à battre.
De Gourcy	Voyage agricole en France.
Dupuis	Le châtaignier.
Renard	Mât tuteur pour les arbres chargés de fruits.
Block	Progrès de l'agriculture saxonne.
Barral	Concours de la Société d'agriculture d'Ecosse tenu à Glasgow en 1857.
Barral	Chronique agricole de la 2 ^e quinzaine d'août.
Borie	Revue commerciale de la 2 ^e quinzaine d'août.

GRAVURES: Etable à vaches de la ferme de M. l'abbé Gaillardon, à Malavielle. — Machine à monter les gerbes de MM. Laplanche et Delahais. — Augette à boire pour les poulets. — Anneau nasal pour maîtriser les bêtes à cornes. Détail de l'anneau nasal. — Anneau nasal à charnière. — Mors nasal pour la conduite des bêtes à cornes. — Mouchettes pour la conduite des bêtes à cornes. — Machine à battre, de Pittz, petit modèle, construite par M. Nicolais. — Machine à battre, de Harter, à Colombey-les-Deux-Eglises (Haute-Marne). — Suspension du tambour batteur de la machine de Harter. Machine à battre de Ronot, à Châtillon-sur-Seine (Côtes-d'Or). — Châtaignier et gaulage des châtaignes. — Arbre à fruits muni du mât-tuteur de M. Renard. — Taureau de race d'Angus, 1^{er} prix à l'exposition d'Angus; 1^{er} prix du concours agricole universel de Paris en 1856. Taureau de race highlandaise, 1^{er} prix du Concours agricole universel de Paris en 1856.

Le plus utile pour tous, le plus curieux, le plus amusant et le moins cher de tous les journaux

Deux numéros par semaine
le jeudi et le dimanche.
BUREAUX
rue Coq-Héron, 5,
à Paris.

L'AUDIENCE,

Pour toute la France, la Corse et l'Algérie
Trois mois, 5 fr. — Six mois, 10 fr.
Un an, 18 fr.

BULLETIN DES TRIBUNAUX

CIVILS, ADMINISTRATIFS, CRIMINELS, DE COMMERCE ET DE PAIX.
PARAISANT DEUX FOIS PAR SEMAINE: LE JEUDI ET LE DIMANCHE,
S'adressant non-seulement aux hommes de loi, mais encore à tous ceux qui ont des intérêts à administrer, à régler, à défendre (propriétaires, locataires, fermiers, actionnaires, porteurs de valeurs industrielles, — financiers, manufacturiers, négociants, commerçants, industriels, — acheteurs, vendeurs, etc.), publiée, à partir du 1^{er} août 1857,

L'HISTOIRE COMPLÈTE ET VÉRIDIQUE DE VIDOCQ, ANCIEN CHEF DE LA POLICE DE SURETÉ,
ÉCRITE D'APRÈS DES DOCUMENTS AUTHENTIQUES ET POUR LA PLUPART ÉMANÉS DE LUI,
PAR B. MAURICE,

Auteur de Cartouche, des Souvenirs révolutionnaires, de l'Histoire des prisons de la Seine, et l'un des chroniqueurs les plus populaires du PALAIS-DE-JUSTICE.
Les abonnements commencent le 1^{er} de chaque mois. — En s'abonnant de suite, on sera certain de recevoir le commencement de l'histoire de VIDOCQ.

ABONNEMENTS PAS DE PRIME, MAIS DEUX NUMÉROS PAR MOIS AU LIEU D'UN BUREAUX A PARIS Rue Ste-Anne, 64.

PARIS 6 mois. 15 fr. 81.
DÉPARTEMENTS. } 48 fr. 10 fr.
Corse, Algérie. }
Étranger, selon le tarif postal.

LA FRANCE ÉLÉGANTE

Envoyer franco au Directeur un bon de poste ou sur Paris, ou s'adresser aux Libraires et aux Messageries.

(Journal des Dames et des Salons. — 4^e ANNÉE. — Sous le patronage de M^{me} la comtesse DASH)
Est le seul journal du genre auquel son immense succès en France et à l'étranger ait permis d'offrir à ses abonnées, sans augmentation de prix, DEUX NUMÉROS par mois au lieu d'un. Elle publie PAR AN 24 numéros grand in-8^o, édition de luxe, rédigés par les sommités de la littérature, 24 gravures de modes colorées, dessinées par M^{me} Héloïse Leloir; 15 Planches de Broderie par nos premiers dessinateurs en ce genre; — 15 Planches de Patrons de Robes, Manteaux, Chapeaux, Vêtements d'Enfants; — Plusieurs Planches coloriées de Tapiserie, Filet et Crochet; — environ 40 Morceaux de Musique pour Chant et Piano; — et une multitude de Travaux de Dames en Tapiserie, Filet, Crochet, Tricot, etc.